



HAL
open science

La présence isiaque sur le territoire des Gaules

Laurent Bricault

► **To cite this version:**

Laurent Bricault. La présence isiaque sur le territoire des Gaules. O. Cavalier (éd.). Fastueuse Égypte, pp.90 - 95, 2011. hal-01817199

HAL Id: hal-01817199

<https://hal.science/hal-01817199v1>

Submitted on 22 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'ÉGYPTE HELLÉNISTIQUE ET IMPÉRIALE

LA PRÉSENCE ISIAQUE SUR LE TERRITOIRE DES GAULES

LAURENT BRICAULT

En 1863, un paysan de Pernes-les-Fontaines découvrit, près de Saint-Didier, dans le Vaucluse, une tête de Sarapis. L'objet, qui doit être issu d'un atelier d'Alexandrie, est entré dans les collections du musée Calvet dès l'année suivante. Il y est toujours conservé sous le numéro d'inventaire H 117B. Quelques années plus tôt, d'autres représentations du dieu avaient déjà été mises au jour dans les environs : un petit torse en calcédoine trouvé dans un torrent près de Valréas en 1841 (inv. J 458), un petit buste de terre cuite ayant décoré une lampe provenant d'un tombeau romain près de Marseille, en 1845 (inv. H 117A). Ces trouvailles, fortuites, pourraient sembler étonnantes, si loin de la vallée du Nil. Pourtant, il n'en est rien¹.

À la fin du IV^e siècle avant J.-C., l'arrivée au pouvoir en Égypte des Ptolémées, à l'initiative du premier d'entre eux, Ptolémée, fils de Lagos et général d'Alexandre le Grand, met en place un régime politique bien différent de ce qu'avait pu connaître jusqu'alors l'antique terre des pharaons. Pour se faire accepter par les Égyptiens, et peut-être plus encore par les

membres des puissants clergés de Ptah et d'Osiris à Memphis ou d'Amon à Thèbes, les nouveaux maîtres de la vallée du Nil multiplient les gestes propices à asseoir et affermir leur position. C'est ainsi que, dans leur capitale, Alexandrie, cité grecque destinée à demeurer plus méditerranéenne qu'égyptienne, va se mettre en place, selon des modalités qui nous échappent pour l'essentiel, une nouvelle famille divine, structurée autour de trois membres principaux : Sarapis, Isis et Harpocrate.

Tacite (*Histoires*, IV, 81-84) et Plutarque (*De Iside et Osiride*, 28-29) ont rapporté au début du II^e siècle après J.-C. une même version de la « création » de Sarapis, insistant toutefois sur des éléments différents, que l'on peut résumer à grands traits². Tacite raconte qu'un jeune homme anonyme apparut en songe à un Ptolémée pour lui intimer l'ordre de le faire venir à Alexandrie. Intrigué et soucieux, le souverain fit appel à ses proches conseillers, dont le Grec Timothée et l'Égyptien Manéthon, deux prêtres qui lui révélèrent alors que la statue du jeune homme en question était celle d'un dieu et qu'elle se trouvait à Sinope, en Paphlagonie, sur la côte sud du Pont-Euxin. C'est ainsi, après moult péripéties, qu'une statue de Jupiter chthonien serait parvenue à Alexandrie pour y être installée dans un temple de Rhacotis, antique bourgade qui aurait précédé la ville fondée par Alexandre. Plutarque ajoute qu'après avoir identifié cette effigie à Pluton, l'entourage du roi lui donna le nom que l'on donne à Pluton en Égypte, c'est-à-dire Sarapis. Clément d'Alexandrie, qui écrit près d'un demi-siècle plus tard, évoque très brièvement cette version (*Protreptique*, IV, 48, 2-4) et en mentionne une autre selon laquelle la statue était un cadeau du peuple de Sinope en témoignage de gratitude à Ptolémée II Philadelphe, qui leur avait expédié du blé égyptien alors que la famine sévissait dans la cité paphlagonienne.

Mais, plutôt que vers la Sinope de ces récits tardifs, c'est vers Memphis qu'il faut se tourner pour trouver l'origine véritable du nouveau dieu d'Alexandrie. Lorsque les Grecs arrivent à Memphis, au VI^e siècle avant J.-C., les cultes de Ptah et du taureau Apis régissent la vie religieuse du lieu. La présence de ces dieux à Memphis semble aussi antique que l'histoire de l'Égypte elle-même. Image vivante de Ptah, le bovidé est son incarnation sur terre. La succession des Apis par la quête toujours recommencée d'un nouveau taureau, son intronisation comme ses funérailles composent un cycle dont le principe, fondamental dans la pensée égyptienne, est la régénérescence. Mort, devenu un Osiris, le taureau prend alors le nom d'*Wsir-*

Hp (Osiris-Apis), une désignation attestée depuis au moins le règne d'Amenhotep III (XIV^e s. av. J.-C.), lorsque fut creusée la première tombe pour un Apis³. Le dieu est la plupart du temps représenté sous un aspect entièrement zoomorphe, tel l'Apis en bronze de Menglon, acquis en 1876 par le musée Calvet (inv. J 182A bis). Mais il peut aussi revêtir un aspect anthropomorphisé, où seule subsiste la tête animale, les cornes encadrant un disque solaire. Ces figurations étaient familières aux Égyptiens, mais aussi aux Grecs vivant à Memphis depuis que le pharaon Amasis y avait installé des mercenaires cariens et ioniens. Ces Caro- et Hellénomemphites n'ont guère dû tarder à adopter, sinon toutes les pratiques religieuses locales, du moins les pratiques funéraires⁴. De nombreuses stèles cariennes du milieu du VI^e siècle, retrouvées en 1968 hors contexte funéraire car remployées sous la XXX^e dynastie, associent, en les juxtaposant plus qu'en les identifiant, thèmes grecs et égyptiens. Des dédicaces en carien ou en grec apparaissent ainsi parfois en compagnie de textes hiéroglyphiques. On connaît plusieurs statuette en bronze d'Isis de cette époque et porteuses d'une dédicace en grec. Isis, Apis, Osiris ou Ptah-Tanen sont familiers aux Hellénomemphites. C'est dans ce contexte pluri-culturel que l'on doit replacer un papyrus fameux, la prophétie d'une certaine Artémisia, qui commence par ces termes : « Ô Seigneur Osérapis, et vous, dieux qui siègez avec Osérapis... » Daté de la fin du IV^e siècle avant J.-C., il nous livre le nom hellénisé faute d'être réellement grec par lequel Artémisia, comme le rédacteur du texte et sans doute bien d'autres, **recourant à une** transformation phonétique, désignent la divinité souveraine des enfers *Wsr-Hp* : Osorapis ou Osérapis, dont à la fois le culte et le nom préexistent donc à la conquête macédonienne⁵.

Une fois élu par l'un des deux premiers Ptolémées pour trôner à Alexandrie, il ne restait plus qu'à présenter ce dieu sous un aspect plus acceptable **aux yeux de** la population majoritairement grecque d'Alexandrie que celui d'un taureau ou même d'un homme taurocéphale. C'est ainsi qu'au début du III^e siècle avant J.-C. le dieu Sarapis apparut comme un homme d'âge mûr, barbu, la chevelure fournie, coiffé d'un boisseau nommé *calathos*⁶, vêtu du *chiton* et de l'*himation*, debout ou bien assis sur un trône, tenant de la main gauche un sceptre et posant la main droite sur un Cerbère tricéphale. Une épouse lui fut attribuée, Isis, sœur-épouse d'Osiris, ainsi qu'un enfant, Harpocrate, dont le nom transcrit en grec un théonyme égyptien signifiant Horus-l'enfant⁷. La famille isiaque était née, modèle divin d'une famille royale grecque

soucieuse de légitimer son pouvoir à la tête d'une terre non grecque. Le succès fut au rendez-vous. Sarapis, Isis et Harpocrate survécurent même longtemps au dernier descendant des Lagides, ce Ptolémée petit-fils de la grande Cléopâtre, assassiné à Rome en 40 après J.-C. par son cousin Caligula.

Cependant, le destin de cette divine famille n'était pas de demeurer dans la nouvelle capitale de l'Égypte⁸. Bientôt, dans le sillage de la reine Arsinoé II, sœur-épouse de Ptolémée II Philadelphe, Isis fit voile vers des contrées bien éloignées de la vallée du Nil. Le culte de la grande souveraine, instauré dans de nombreux ports de Méditerranée orientale par la volonté énergique de son amiral Callicratès de Samos, ouvrit la voie à celui d'Isis, à laquelle elle avait été identifiée⁹. S'élabore alors, à côté de représentations très traditionnelles qui perdurent, une Isis appelée communément « alexandrine », mais qu'il vaudrait mieux qualifier de « gréco-égyptienne¹⁰ ». Si l'attitude générale des représentations statuariques demeure à l'origine très figée – elle s'assouplit par la suite –, ce sont les détails de son vêtement et de sa parure qui se modifient : elle abandonne sa tunique longue et étroite pour se parer du *chiton*, de l'*himation* et d'un châle à pan frangé, noué entre les deux seins ; elle ne porte plus la perruque égyptienne, mais de longues boucles torsadées, dites libyennes ou libyques, comparables à nos « anglaises » modernes ; son chef, cependant, reste surmonté le plus souvent de ses anciens attributs pharaoniques, le hiéroglyphe de son nom ou les cornes d'Hathor enserrant le disque solaire placé sous deux hautes plumes, que nous appelons, à la suite de Plutarque, *basileion*¹¹. Les figurines en terre cuite d'Isis¹², moulées à la grecque, qui connaissent un large succès dans la chôra dès le III^e siècle avant J.-C., expriment la variété des représentations nouvelles de la déesse et s'organisent autour de trois fonctions essentielles : allaitant Harpocrate ou Apis, ou bien portant Harpocrate, elle préside à la maternité et protège les nouveau-nés ; ophiomorphe comme Thermouthis ou portant le flambeau telle Déméter, elle est une déesse agraire sous son aspect indigène ou sous sa forme grecque ; enfin, identifiée à Aphrodite-Arsinoé, elle accorde sa protection aux femmes, aux couples et aux marins.

Cet élargissement de la personnalité d'Isis s'était déjà réalisé pour une bonne part en terre d'Égypte, selon un processus qu'autorisait la fluidité de la conception divine dans la vallée du Nil¹³. Dans un premier temps, des équivalences furent établies, très tôt, avec des déesses tant égyptiennes

que proche-orientales, puis, à partir du VII^e siècle avant J.-C., avec le panthéon hellénique à mesure que les contacts noués avec les Grecs se multipliaient, à Naucratis, à Memphis ou ailleurs. Cette élaboration d'une personnalité divine aussi riche est certainement le fait de milieux sacerdotaux locaux, plus ouverts sur le monde qu'on ne le pense généralement. Elle permit bientôt de reconnaître dans les diverses déesses, égyptiennes puis étrangères, des hypostases de l'*unique* Isis, comme le rappelle un hymne, écrit en grec, gravé au début du I^{er} siècle avant J.-C. sur les pilastres de l'entrée du temple d'Isis-Thermouthis, à Narmouthis dans le Fayoum.

Cet effort théologique, qui semble avoir eu pour but initial de populariser Isis auprès des Grecs d'Égypte, est singulièrement novateur. Jamais, durant les temps pharaoniques, les Égyptiens ne s'étaient préoccupés d'un quelconque prosélytisme que les fondements mêmes de leur religion n'imposaient pas. Mais, désormais soumis à un pouvoir étranger concentré entre les mains d'un pharaon grec et de sa cour alexandrine, ils ont choisi de présenter certaines de leurs divinités sous un jour plus accessible à leurs nouveaux maîtres politiques, sans toutefois rien renier de leurs caractères propres. Ainsi est née l'Isis hellénistique¹⁴.

Le culte de la déesse, propagé par des Égyptiens plutôt que par des Alexandrins, s'implante dès le milieu du III^e siècle avant J.-C. en de nombreux sites portuaires de Méditerranée orientale¹⁵. La présence d'Égyptiens dans les ports hellènes, la plupart du temps pour des raisons commerciales, n'est en effet pas étrangère à l'édification de certains de ses tout premiers sanctuaires, fussent-ils de dimensions modestes. Il faut toutefois attendre les années 230-220 avant J.-C. pour qu'un nombre plus important de documents, majoritairement épigraphiques, permette de mieux appréhender les conditions de cette diffusion et les lieux où elle s'opéra. À cette date, Isis et/ou Sarapis possèdent des temples en Attique, en Béotie, en Macédoine, en Thrace, en Carie, dans le Dodécanèse, dans les Cyclades, à Carthage [Fig. 2], à Byblos, en Sicile, et la liste n'est pas close. Pour comprendre cette diffusion somme toute très rapide d'un culte originellement très attaché à la vallée du Nil, plutôt que de songer à un soi-disant déclin de la religion grecque traditionnelle, il faut davantage s'interroger sur les aspects et les pouvoirs nouveaux de cette divinité venue d'Égypte. Son caractère de déesse-mère, son rôle dans le mythe osirien, son rapprochement avec Déméter et les doctrines éleusiniennes expliquent sans doute le succès d'Isis, qui, très tôt, sup-

plante souvent le trop politique et officiel Sarapis. Ses qualités de mère et de protectrice de l'amour séduisent. L'Aréalogie isiaque¹⁶, un hymne tout à la gloire d'Isis prononcé par la déesse elle-même à la première personne du singulier, dont la composition remonte probablement au III^e siècle avant J.-C. et dont la rédaction s'inscrit dans le processus hénothéiste évoqué plus haut, livre un condensé de ses multiples pouvoirs et assure sa promotion. Elle y est déesse souveraine, solaire, démiurge, maîtresse des éléments, législatrice, inventrice de bienfaits nombreux pour les hommes (écriture, langues, temples, mystères), déesse des femmes et incarnation de la fonction maternelle, protectrice des naissances, des récoltes, maîtresse du destin. Elle est aussi, mais l'Aréalogie ne le dit pas, déesse guérisseuse. Hors d'Égypte, Isis [Fig. 3] se révèle donc fondamentalement identique à l'image qu'elle présente en Égypte, même si certaines prérogatives connurent une vogue particulière en dehors de la vallée du Nil, tandis que d'autres ne purent ou ne surent véritablement s'exporter¹⁷.

La conquête de la Sicile, l'ouverture de Rome vers l'Orient, le sac de Délos lors des guerres mithridatiques et le retour dans la péninsule Italienne des *negotiatores* italiens installés sur l'île d'Apollon favorisent l'introduction du culte d'Isis en Campanie puis à Rome dès le milieu, sinon le premier tiers du II^e siècle avant J.-C. Si Sarapis devient avec les Flaviens une divinité de premier plan, en tant que protecteur de la nouvelle dynastie, c'est, dans le couple, Isis qui rencontre le plus de succès auprès de la population, comme l'attestent inscriptions, statuettes et bijoux¹⁸. L'étude du panthéon de plusieurs laïques, en Italie comme dans d'autres provinces occidentales de l'Empire, confirme cette popularité. À la différence de la Grèce, ce n'est pas l'aspect maternel d'Isis qui semble prédominer en Occident¹⁹. C'est plutôt celui de protectrice, de Fortuna, de puissance supérieure au destin et dispensatrice de richesses : elle est *pharia, pelagia, restitutrix salutis, victrix, invicta, frugifera*. Souveraine toute-puissante du monde, elle est *augusta, regina, domina, triumphalis* ; non seulement Isis vainc le sort, mais elle assume elle-même le rôle du destin²⁰. Cette omnipotence se traduit plastiquement par une image très standardisée qui la présente debout, le poids du corps porté sur une seule jambe, un sistre brandi de la main droite et une situle dans la main gauche pendante²¹. Ce type est souvent considéré comme l'image « canonique » de la déesse, parce que la plus fréquente dans la sculpture. Pourtant, aucune représentation ne paraît antérieure au I^{er} siè-



1



2

cle après J.-C. Cette image doit correspondre à l'iconotype officiel diffusé par le pouvoir impérial – peut-être à l'initiative des Flaviens –, repris à l'envi dans les monnayages provinciaux et la sculpture jusqu'à la fin du IV^e siècle²². Tout aussi populaire est le type d'Isis-Fortuna, qui montre la déesse debout, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance, parfois double, de la main gauche, comme sur une lampe fabriquée au I^{er} siècle après J.-C. par un atelier italique et découverte à Vaison-la-Romaine (musée Calvet, inv. K 7). Beaucoup plus rares sont les images d'Isis *lactans*, d'Isis *navigans* et d'Isis-Sothis chevauchant le chien, essentiellement transmises par la documentation numismatique et lychnologique. Remarquable est la quasi-absence de figurations locales, empruntant à telle ou telle divinité soit son nom, soit l'un de ses attributs, même si l'on rencontre à Grenoble une dédicace adressée à Isis *mater*²³, une épithète rare pour la déesse, qui a incité nombre de commentateurs à y retrouver en filigrane l'image des déesses-mères gauloises.

Sous l'influence croissante des préoccupations eschatologiques, Isis était devenue, dès l'époque hellénistique, une déesse des mystères. Dans son Arétalogie, Isis déclare qu'elle a « montré aux hommes l'initiation²⁴ », et dans un poème dédicatoire de Maronée, en Thrace, daté de la fin du II^e siècle avant J.-C.²⁵, elle affirme qu'elle a fait don des écrits sacrés aux mystes, tandis qu'Osiris lui-même est qualifié de *mystes* dans une inscription de Thessalonique de même époque. Les dévots ne se contentent plus de lui demander le bonheur terrestre, ils veulent assurer leur survie dans l'au-delà et leur félicité éternelle. L'origine des mystères isiaques est-elle à rechercher en Égypte même, comme on l'a longtemps cru ? Certainement pas. Le modèle des *mysteria* remonte à l'Éleusis de la cité classique²⁶. En Égypte, on jouait certes des drames sacrés, celui de la passion d'Osiris entre autres, mais il n'est point question là de mystères au sens grec du terme. Dans l'ancienne Égypte, seul le défunt était consacré et divinisé ; dans les mystères hellénisés, c'est le vivant qui est initié, donc libéré du présent et de l'angoisse terrestre. Par l'initiation aux mystères isiaques, le myste est sauvé ; débute alors une existence nouvelle qui le sauvera du néant après la mort et lui permettra de partager le sort d'Isis²⁷.

En dehors de la péninsule Italienne, une influence alexandrine sinon égyptienne directe est notable en Orient, bien sûr, mais également en Afrique du Nord, en Espagne et à Rome même, au I^{er} siècle avant J.-C., malgré la

résistance sénatoriale à la diffusion de ces cultes, résistance que prolonge la persécution à laquelle les soumettent Auguste et Tibère, avant que Caligula, les Flaviens et les Sévères ne s'en fassent les protecteurs officiels. Dans les provinces orientales, où l'impact de la culture romaine est encore peu visible, ce sont les formes culturelles hellénistiques qui se prolongent, parfois s'amplifiant (Asie Mineure, Péloponnèse, Macédoine, Syrie-Palestine), parfois régressant (Grèce centrale, Cyclades).

Dans le reste du monde occidental, la diffusion des cultes isiaques s'est effectuée dès le I^{er}, voire l'extrême fin du II^e siècle avant J.-C., soit à partir de l'Italie par les voies alpines, soit à partir de l'Orient méditerranéen par le canal des commerçants et marchands (syriens, égyptiens mais aussi italiens) qui ont envahi la Méditerranée occidentale, une distinction qui s'efface à partir de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.²⁸ À travers les Alpes, c'est essentiellement le culte d'Isis – invoquée parfois sous la forme *Insis*, comme à La Bâtie-Montsaléon²⁹, qui se trouve sur la route de Turin à Valence par le mont Genève ou à Brescia, en Gaule cisalpine – qui se propage en Norique, en Istrie, en Lyonnaise et peut-être même jusqu'en Narbonnaise, où, à Nîmes, une prêtresse d'Isis et son époux, un augure, sont certainement d'origine italienne³⁰. À travers la Méditerranée, c'est principalement le culte de Sarpis qui gagne assez tôt les côtes hispaniques et la Narbonnaise³¹. Dans cette dernière province, les centres majeurs du culte paraissent avoir été Arles, dont les relations commerciales avec Alexandrie sont bien attestées, Marseille, aux contacts nombreux avec d'autres villes méditerranéennes possédant déjà des sanctuaires isiaques (Délos par exemple), et Nîmes, où s'installent nombre de vétérans de retour d'Égypte. Aux I^{er}-II^e siècles après J.-C., les isiaques y ont une place importante³².

Tant et si bien que les études de ces trente dernières années sont souvent arrivées à la conclusion que le problème de la diffusion des cultes isiaques était un problème de romanisation : elle s'observerait dans les provinces les plus romanisées et, à l'intérieur de celles-ci, au sein des couches les plus romanisées de la population, c'est-à-dire dans les milieux urbains aisés. Cependant, il faut garder à l'esprit que ce sont les milieux romanisés, urbains, alphabétisés, qui nous ont laissé la grande majorité des documents épigraphiques, et que la prise en compte de ces seuls documents ne peut que fausser notre jugement³³. Il est impératif de considérer tous les autres types de documents, certes en pondérant leur

1 Isis Fortuna

2 Camée Trésor de Carthage (AF 330/EC 248)

valeur propre, et **de** ne pas suivre l'opinion traditionnelle qui veut que, où que ce soit, la présence de petits objets isiaques sinon égyptiens **n'ait** pas de grande signification religieuse, procédant plutôt d'une mode des curiosités égyptisantes. Les innombrables Isis-Fortuna³⁴, telles celles de Bordeaux, Agen, Dun-sur-Auron dans le Cher, Saint-Léonard-de-Noblat en Haute-Vienne ou encore La Chapelle-de-Guinchay en Saône-et-Loire, qui sont peut-être aussi bien d'ailleurs des Isis-Pelagia, avec la présence du gouvernail, retrouvées un peu partout dans l'Orient mais aussi dans l'Occident romain ont certainement dû appartenir à des laïques privés, dont il ne reste la plupart du temps plus aucune trace. La publication, ces dernières années, de certains de ces ensembles considérés – à tort – comme mineurs le montre de manière éloquent. Les gemmes, bijoux et intailles à l'effigie de membres de la famille isiaque, longtemps négligés mais qui sont actuellement l'objet de remarquables études comme celles publiées récemment par Richard Veymiers³⁵, suggèrent à quel point hommes et femmes de milieux sociaux très différents ont pu être attirés par les cultes isiaques. De tels objets, à l'image d'Harpocrate, d'Apis et de Sarapis, ont été retrouvés sur le sol gaulois, respectivement près de Cabassole en Camargue, à Nîmes et à Médis sur les bords de la Gironde, pour n'en citer que trois. Pensons également aux lampes, majoritairement en terre cuite, porteuses d'un motif isiaque. Connues à plus d'un millier d'exemplaires sur tout l'espace méditerranéen, elles attestent également le fait que le panthéon isiaque avait bien intégré les cercles familiaux, mêmes modestes. Un certain nombre d'entre elles ont été mises au jour dans la vallée du Rhône, à Vaison, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Cavaillon, Lurs, etc.³⁶ Dans une étude magistrale, Jean-Louis Podvin **émet l'hypothèse** que, parmi ces lampes, celles qui sont ornées d'un buste divin à l'anse, comme celles découvertes à Marseille, ont pu servir, chez les plus humbles, de chapelles miniatures, la flamme illuminant le portrait du dieu, qui peut parfois atteindre une vingtaine de centimètres.

Cette réception des cultes isiaques par toutes les couches sociales se retrouve de fait dans les inscriptions, qui mentionnent esclaves et affranchis (à Nîmes, à Carpentras) aux côtés de citoyens et de représentants des élites municipales (à Nîmes encore, à Lyon ou en Arles). Sur la seule foi des inscriptions, on pourrait croire que les populations locales n'ont guère adhéré aux cultes isiaques. Il n'en est peut-être rien, comme le montrent certaines

épigraphes récemment publiées de Cologne en Germanie inférieure³⁷ ou d'Aigremont dans le Gard³⁸, toutes adressées à Isis et œuvres de dédicantes porteuses de noms gaulois ou germaniques. Parmi les nombreux dévots issus des couches sociales les plus basses, certains occupent une fonction bien définie parmi les acteurs du culte – gardien du temple à Grenoble (*aedituus*³⁹), responsable du bon déroulement des processions en Arles (*pausarius*⁴⁰), processions au cours desquelles se singularisait le porteur du masque d'Anubis (*Anubophorus*⁴¹), connu à Vienne par son épitaphe, ou coiffeuse-habilleuse de la statue divine à Nîmes (*ornatrix*⁴²) [Fig. 1] –, ce qui traduit une forme de promotion et d'intégration sociale, parfois par l'intermédiaire d'associations comme celle des Anubiaques de Nîmes⁴³, au service d'un culte désormais parfaitement intégré aux *sacra romana*. Un culte d'ailleurs étroitement lié au culte impérial dès la fin du I^{er} siècle après J.-C., comme en témoignent les épithètes *Augusta* (à Lyon, Aigremont, Nîmes, Manduel où le dédicant est l'affranchi d'un sévir augustal) et *regina* (à Narbonne et Die) attribuées à Isis ou les médaillons d'appliques fabriqués en Gaule – un moule en terre cuite ayant servi à produire de tels médaillons avec des représentations d'Isis, Sarapis, Anubis et Cerbère a ainsi été retrouvé à Lectoure dans le Gers – découverts en grand nombre dans la vallée du Rhône (en Arles, à Orange, Glanum et Piolenc) et dont les motifs réunissent certains caractères, bénéfique (bouquet d'épis), royal (sceptre) et solaire (couronne radiée), dévolus à Sarapis.

C'est en suivant le couloir rhodanien que les cultes isiaques sont remontés vers le nord, via Lyon qui posséda sans doute un sanctuaire en leur honneur, comme en témoignent les nombreux documents découverts ici et là dans le sol de la cosmopolite capitale des Gaules, plaque tournante du commerce et des influences étrangères : deux dédicaces, des médaillons d'appliques ornés des bustes d'Isis, Sarapis et Anubis⁴⁴, des bulles de scellement à l'image de Sarapis, Isis et Osiris, un buste d'Isis en marbre, des statuettes en bronze d'Isis-Fortuna, un bloc architectural orné d'un sistre ou encore des céramiques harpocratiques.

Plus au nord, plus à l'ouest, la documentation se réduit considérablement. Les *aegyptiaca*, qui proviennent pour la plupart de sites jalonnant le cours de la Saône, importante voie de communication entre la vallée du Rhône et le nord de la Gaule ou la Germanie, sont épars et bien peu sont sans doute de véritables *isiaca*, le contexte de leur découverte apparais-



3 Inscription Latine d'une *ornatrix* (Musée Archéologique de Nîmes)

sant plus que suspect pour nombre d'entre eux. Une ville comme Autun a livré plusieurs statuettes, mais il est bien difficile d'en faire un véritable centre isiaque en l'absence de documents plus explicites⁴⁵. Des inscriptions de Sens et de Melun, traditionnellement retenues comme isiaques, sont d'interprétation plus que douteuse⁴⁶. L'absence de découvertes récentes effectuées lors de fouilles scientifiques rend de fait toute interprétation d'ensemble bien conjecturale pour la Lyonnaise et l'Aquitaine. Il en va de même en Gaule belge⁴⁷. La pénétration isiaque, qui a pu s'opérer par une double remontée vers le nord, le long du sillon rhodanien d'une part, et de l'axe rhénan d'autre part, y est bien discrète⁴⁸. En l'absence de témoignages significatifs, hors Soissons et Trèves, peu de villes paraissent avoir accueilli Isis et ses compagnons. Certes, on y a découvert, comme dans la partie septentrionale de la Germanie inférieure, aux bouches du Rhin et même au-delà, un certain nombre de statuettes, d'Isis et d'Apis pour la plupart⁴⁹. Mais, là encore, on ne peut les considérer comme de tangibles attestations d'une présence isiaque forte. La plupart ont dû voyager avec quelque marchand, orner le laraire de particuliers dont on ne sait rien ou rappeler des souvenirs à certain soldat cantonné le long du *limes*.

Avant de conclure, il semble nécessaire d'évoquer le cas particulier de Jupiter-Ammon, très présent dans la vallée du Rhône. Si Ammon connaît un développement relativement indépendant de celui de la famille isiaque, il peut à l'occasion lui être associé, comme le montre un disque de médaillon en terre cuite décoré d'une tête de Jupiter-Ammon-Sarapis provenant de L'Hospitalet, dans les Alpes de Haute-Provence, et daté du II^e siècle après J.-C.

Comme Jean Leclant l'a signalé à plusieurs reprises⁵⁰, deux types iconographiques représentant le dieu peuvent être distingués, correspondant à deux groupes géographiques et chronologiques : Ammon imberbe et juvénile dans le delta du Rhône et les cités hellénistiques de Narbonnaise, Ammon mûr et barbu dans le sillon rhodanien et les vallées alpines. Un très beau torse d'Ammon jeune, découvert vers 1760 entre Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit, dans le Gard, aujourd'hui dans les collections du musée Calvet (inv. G 145), et qui a pu orner une fontaine ou un bassin, semble inspiré des portraits ammoniens du monnayage de Ptolémée IV Philopator. Ce document remarquable soulève la question des rapports entre le delta rhodanien, la Sicile et la Cyrénaïque, tout comme les émissions monétaires de

Marseille et des *Coenicensis*, entre Marseille et Salon-de-Provence, qui montrent une effigie d'Apollon-Ammon et permettent d'envisager, dans cette région, un développement particulier de la divinité marquant, sous sa forme juvénile, le renouvellement du temps et de la vie. Nombre de petits objets (mascarons métalliques, lampes) à l'image d'un masque barbu, muni de cornes et, souvent, d'oreilles de bélier, ont ainsi pu prendre, même si cela n'était pas leur destination initiale, une valeur votive et éventuellement apotropaïque. Certains de ces médaillons et de ces lampes, à l'instar de quelques autres à l'image d'Harpocrate, ont d'ailleurs été retrouvés dans des tombes, comme à Bourges et à Narbonne.

D'autres documents de la vallée du Rhône, de grande taille cette fois, montrent un Ammon plus âgé : un lampadaire en bronze de Saint-Paul-Trois-Châteaux est ainsi orné de cinq masques d'Ammon et d'une tête de Méduse ; cette association, bien connue en Italie et en Hispanie, se retrouve en Gaule sur un petit buste de Vienne, en bronze lui aussi, opposant Ammon à Athéna ; le dieu figure encore sur un *oscillum* de Vaison en forme de pelta, et cette même forme se retrouve, cette fois sculptée en relief, sur une dalle de Vienne ; un *oscillum* rond de La Buissonne, en Isère, présente le même motif. Ainsi Ammon se révèle-t-il également comme un protecteur des foyers.

Enfin, d'autres monuments montrent l'insertion d'Ammon dans la vie civique. De très larges médaillons de pierre, éléments d'architecture, proviennent de Caderousse, dans le Vaucluse (musée Calvet, inv. G 155), et de Vienne. Sur ce dernier, la barbe du dieu est traitée à la manière d'ondulations aquatiques et suggère fortement une assimilation d'Ammon à un dieu-fleuve. Dieu de l'eau à l'origine, Ammon est certainement demeuré, même à une époque aussi tardive que le début de notre ère, un dieu de la fécondité. Cette qualité doit justifier sa représentation en hermès, comme à Saint-Laurent-du-Cros, dans les Hautes-Alpes et à Puyloubier, dans les Bouches-du-Rhône. Un dernier document, remarquable, de Vienne réunit ces diverses prérogatives : sur un hermès du dieu, qui a dû faire partie d'un grand ensemble architectural, on voit Ammon sortant d'un calice de plantes aquatiques, entouré d'un aigle, d'un bonnet à *apex*, d'une guirlande de chêne et de cornes d'abondance, divers éléments permettant d'identifier ce relief comme un monument du culte impérial liant, au I^{er} siècle après J.-C., le dieu de Siwah à la prospérité de tout l'Empire.

1. Leclant 2004.
2. Borgeaud et Volokhine 2000.
3. Devauchelle 1998.
4. Dwiderek 1975.
5. Wilcken 1927, n° 1 ; Betz 1985, p. 280, n° PGM 40.
6. Malaise 2009a.
7. Forgeau 2002.
8. Dunand 1973 ; Malaise 2005.
9. Bricault 2006a.
10. Malaise 2000.
11. Malaise 2009b.
12. Ballet 1998 ; ead. 2000.
13. Dunand 2000.
14. Bricault et Versluys 2010.
15. Fraser 1960 ; Bricault 2004.
16. Roussel 1929 ; Bricault 2005, n° 302/0204.
17. Leclant 1986 ; Malaise 2007.
18. Bricault 2009.
19. Tran tam Tinh 1973 ; Sfameni Gasparro 1999.
20. Bricault 1996.
21. Bricault 2006b.
22. Bricault 2008, p. 23-34.
23. *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques* (ci-après *RICIS*), n° 605/0902.
24. *RICIS*, n° 302/0204.
25. *RICIS*, n° 114/0202 ; voir Grandjean 1975.
26. Dunand 1975.
27. Malaise 1981.
28. La plupart des témoignages isiaques de Gaule ont été réunis dans Bricault 2001.
29. *RICIS*, n° 605/0701.
30. *RICIS*, n° 605/0104.
31. Aufrère 1985 ; Leclant 1987-1988.
32. Rémy 2003-2006.
33. Clerc 2001.
34. Clerc 1998.
35. Veymiers 2009.
36. Podvin 1999.
37. *RICIS*, n° 610/0107-0108.
38. *RICIS*, n° 605/1101.
39. *RICIS*, n° 605/0901.
40. *RICIS*, n° 605/0402.
41. *RICIS*, n° 605/1001 ; voir Bricault 2001-2002.
42. *RICIS*, n° 605/0103.
43. *RICIS*, n° 605/0107.
44. Vertet 1969.
45. Leclant et Clerc 1988.
46. *RICIS*, n° 607/020, *607/0301.
47. Podvin 1988a ; id. 1988b ; id. 1990.
48. Leclant 1968.
49. Malaise 1984.
50. Leclant 1978-1979.



35 HERMÈS DOUBLE DE JUPITER AMMON

Seconde moitié du II^e siècle après J.-C.
Bronze, patine verte, traces blanchâtres
H. 30,5 ; l. 21 ; ép. au sommet entre les deux têtes 21 cm
Base : H. 14 ; l. 14 cm
Gap, Musée muséum départemental, inv. 988.148.1
PROVENANCE : Découvert à Saint-Laurent-du-Cros (Hautes-Alpes), novembre 1960.
BIBLIOGRAPHIE : Aimès 1961, p. 181 ; Bruhl 1962 ; Boucher 1991 ; Ganet 1995 ; Segard 2009.

« Les deux têtes sont à peu près identiques. Le visage large aux pommettes hautes et au nez aquilin est encadré d'une barbe disposée en petites mèches rondes, serrées et régulières, comme celles de la chevelure épaisse, qui lui donne un aspect archaisant. Deux cornes de bélier, finement striées, s'enroulent autour des oreilles pointues, animales. Le front bas est bandé de la *taenia*. Les yeux incisés, au regard tourné vers le haut, étaient probablement incrustés d'argent, de pierre précieuse ou de pâte de verre.

« Le socle quadrangulaire a été partiellement brisé dès l'Antiquité [...]. Sur l'un des côtés apparaissent cinq orifices circulaires dont la fonction et le sens restent problématiques. L'ensemble est en très bon état ; on note cependant de larges réparations sur le socle, d'autres moins importantes, sur les visages, et quelques défauts de fonte sur la barbe. L'intérieur creux, est pourvu de tenons, dont certains portent des traces de fer, qui servaient à la fixation de l'objet sur un pilier de bois ou de ciment.

« Ce type de divinité apparaît sur les monnaies de Cyrène (Chamoux, F., *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, 1953, p. 331), et remonte, du point de vue stylistique, à des prototypes du V^e siècle grec. Son culte est lié en grande partie à la personnalité d'Alexandre le Grand. On rencontre

ailleurs des Hermès de Jupiter-Ammon, mais généralement associés à une autre divinité (*LIMC*, I, 1, 1981, p. 680). La découverte à Saint-Laurent-du-Cros de cette effigie double du dieu, en même temps que de fragments de statues de bronze dont l'une était colossale, n'est pas due à un simple hasard. On connaissait encore au Moyen Âge une *via romana* qui longeait [le torrent du] Drac et le traversait pour gagner Saint-Laurent-du-Cros, puis Gap, par le col de Manse. La proximité de ce col suppose l'existence dans l'Antiquité d'une *mansio*, où se trouvait probablement un temple ou un sanctuaire dédié à Jupiter, abritant une statue du dieu, et dans lequel aurait pu prendre place cette effigie, liée à la présence militaire (*ala, numeri*) d'une unité de cavalerie recrutée en Égypte ou en Cyrénaïque¹. »

Cette double tête de Jupiter Ammon provient du massif du Champsaur, qui s'élève au nord de Gap. Elle fait partie d'un ensemble d'éléments (jambes, bras, pied chaussé) de sculptures en bronze mis au jour en 1960 à l'occasion de travaux d'adduction d'eau à une profondeur d'environ 70 cm. Ces objets étaient accompagnés de fragments de *tegulae*. Le site est localisé sur la commune de Saint-Laurent-du-Cros, en zone de plateau, sur la rive gauche du Drac.

Privée de contexte archéologique, cette découverte pose la question de l'occupation du territoire, des axes de circulation, de l'organisation administrative des Alpes du Sud et de la pénétration des cultes orientaux dans la Gaule alpine. Les sculptures associées à la tête de Jupiter Ammon permettent d'apporter quelques éléments d'analyse. Il s'agit de fragments d'une jambe et d'un avant-bras gauches avec une main baguée de tailles supranaturelles, ainsi que d'un membre supérieur droit de taille inférieure. Ils sont attribués à deux individus² ou plus³. Les auteurs de ces attributions⁴ s'accordent sur l'hypothèse d'un groupe statuaire cohérent qui signerait un monument d'ordre mémorial (mausolée) ou religieux, voire civil (villa), d'après la thèse récente de Maxence Segard⁵. En l'absence de données matérielles, ce groupe statuaire, isolé, ne

constitue pas forcément, à lui seul, l'attestation de la pratique locale d'un culte oriental⁶. Si, au moment de leur découverte, la différence de calibre fut interprétée comme la représentation de personnages adultes et enfant, elle peut être comprise comme une figuration paratactique signifiant une hiérarchie entre les individus⁷. L'ensemble porte des traces d'une restauration antique suggérant une destruction violente, suivie d'une intense activité de réparation.

L'Hermès double de Jupiter Ammon est attribué, stylistiquement, à la seconde moitié du II^e siècle après Jésus-Christ. De haute facture technique et artistique, il se distingue pourtant des autres éléments de sculpture associés à la découverte. C'est un patrimoine majeur de la collection d'archéologie du département des Hautes-Alpes, conservé au Musée muséum départemental.

L. P.

1. Boucher 1991, p. 289.
2. Philippe Jockey, citation extraite d'un courrier de Philippe Leveau adressé à Frédérique Verlinden, conservateur en chef du Musée muséum départemental, daté du 7 juillet 2003 et relatif aux sculptures de Saint-Laurent-du-Cros, Hautes-Alpes.
3. Aimès 1961 ; Bruhl 1962 ; Ganet 1995, p. 148 ; Segard 2009, p. 190-191.
4. Voir *supra*, notes 2 et 3.
5. Segard 2009.
6. Jourdain-Annequin 2011, p. 252.
7. Jockey 2003, loc. cit. (voir *supra*, note 2).



36 STATUE

Période hellénistique
Marbre

H. 38 ; l. 15 ; pr. 15 cm

Statuette brisée en haut sous le cou et sur les épaules, en bas au-dessus des genoux ; main gauche emportée avec l'extrémité de la double corne d'abondance ; épaufrures sur les arêtes du pilier dorsal et sur le sein gauche

Avignon, musée Calvet, inv. G 141

PROVENANCE : Marseille, « en creusant le canal », suivant Marius Clément ; don Marius Clément, 1850.

BIBLIOGRAPHIE : Espérandieu 1910, no 2471.

Cette statuette acéphale adossée à un pilier anépigraphique se conforme à des conventions de représentation répandues dans l'art de style égyptien de l'époque lagide. Jambes droites portées en avant, le personnage féminin représenté est vêtu d'une tunique fine qui lui moule la poitrine et dont les manches longues collent à la peau ; il porte un manteau ou grand châle noué au-dessus du sein droit et serre contre le côté gauche de sa poitrine une double corne d'abondance, le bras droit abaissé contre le corps, la main plaquée contre le côté de la cuisse, les doigts serrés, tenant un objet dont il reste une sorte de manche. Le modelé des seins opulents est caractéristique du traitement du corps féminin à l'époque lagide.

On discerne près de la cassure, sur l'épaule droite, l'extrémité des boucles en forme d'anglaises de la perruque caractéristique d'Isis, comme l'est le châle isiaque noué au-dessus du sein droit avec le nœud que l'on appelle isiaque. On restituera dans la main droite une clef de vie. L'assimilation à Isis est fréquente pour les reines lagides, mais on ne pourrait pas préciser l'identité de la figure représentée à Avignon au seul vu du vêtement. L'attribut caractéristique qui permet l'identification comme Arsinoé II est la double corne d'abondance, attribut du couple des souverains

Philadelphes, Ptolémée II et sa demi-sœur et épouse Arsinoé II. Contrairement à ce que l'on estime parfois, la double corne d'abondance est un attribut réservé à la reine Philadelphie : ainsi, une statue en basalte de Saint-Petersbourg¹ figure bien Arsinoé II assimilée à Isis avec la double corne d'abondance, non pas Cléopâtre III ou encore Cléopâtre VII, comme on l'a cru à cause de la présence d'un triple *uræus* qui n'est en rien caractéristique des portraits de la dernière reine d'Égypte.

Les portraits de style égyptien de cette reine lagide qui tient la double corne d'abondance obéissent à deux schémas : Arsinoé II, coiffée d'une perruque à boucles dites libyques, peut porter comme ici une tunique moulante sous un grand manteau à plis noué au-dessus de la poitrine ou bien, coiffée de la lourde perruque tripartite avec un triple *uræus*, elle est simplement vêtue de la longue tunique moulante². Une statuette conservée à New York, qui porte les mêmes vêtements que celle d'Avignon, présente un intérêt particulier, car le pilier dorsal y porte en hiéroglyphes le nom d'Arsinoé II (« Arsinoé, divine, aimant son frère »)³. La tête coiffée en boucles libyques était surmontée d'une couronne dont l'arrachement se voit sur le crâne et le haut du pilier dorsal. Cette statuette en calcaire d'Égypte était aussi peinte, comme en témoignent des traces de polychromie, notamment sur les trois anneaux de la double corne d'abondance peints en rouge et sur la perruque en noir ; son visage et son cou étaient dorés⁴.

Par comparaison avec la statuette de New York, on peut donc restituer sur la statuette d'Avignon une tête coiffée en longues mèches tire-bouchonnées, avec deux parotides, et une rangée de petites mèches frontales, selon un type connu de perruque isiaque⁵ ; cette perruque était surmontée d'une couronne qui avait peut-être la forme du *basileion* d'Isis-Hathor que portent des reines lagides figurées en Isis⁶. L'exécution de la statuette d'Avignon se rapproche de celle de New York : même si la disposition des plis du manteau diffère d'une œuvre à l'autre, on constate dans les deux cas

un traitement assez sec et hiératique des plis qui contraste avec le dénudement de la poitrine dont les seins se devinent sous l'étoffe transparente. Il pourrait s'agir dans les deux cas de portraits posthumes de la reine, car elle est dite « divine » dans l'inscription hiéroglyphique gravée sur le pilier dorsal de la statuette de New York. Son culte, institué après sa mort en 270 avant J.-C., est encore attesté au I^{er} siècle avant J.-C. Comme la statuette de New York a été datée du règne de Ptolémée II, entre 270, année de la mort de la reine, et 246⁸, il est possible que la statuette d'Avignon remonte à la même époque.

F. Q.

1. Saint-Petersbourg, musée de l'Ermitage, inv. 39.36 ; H. max. 103 ; l. max. 26,5 ; pr. max. (plinthe) 36,7 cm ; Queyrel, in cat. exp. Paris 1998b, p. 80, n° 38, fig. p. 65 ; Queyrel 1998, p. 161-164, fig. 1, note 4 (avec bibliographie) ; Ashton 2001, p. 114-115, n° 63, fig. 63 (Cléopâtre VII) ; Stanwick 2002, p. 119, D 10 (Cléopâtre III).

2. Voir par exemple la petite statue en basalte de Saint-Petersbourg mentionnée à la note précédente.

3. New York, The Metropolitan Museum of Art, Fonds Rogers 1920, 20.2.21 ; H. sans la base 36,2 cm ; Kyrieleis 1975, J 1, p. 178 (renvois internes et bibliographie antérieure), pl. 71, 1-2 ; Queyrel, in cat. exp. Paris 1998b, p. 80, n° 39, fig. ; Queyrel 1998, p. 164-168, fig. 2 p. 162 ; Stanwick 2002, p. 117, C 28, fig. 116.

4. Cat. exp. Munich 1989, p. 198-200, n° 62.

5. Voir Svenson 1995, p. 86-95, 6 ; p. 356.

6. Voir la statue colossale trouvée sous la mer à l'emplacement du Phare d'Alexandrie : Guimier-Sorbets 2007, p. 163-164, fig. 1-2, 3, p. 166, fig. 6.

7. La date exacte de la mort d'Arsinoé II a été discutée : selon Grzybek 1990, p. 108-112, elle est morte le 1^{er} ou le 2 juillet 268 ; selon Cadell 1998, p. 1-3, elle est morte durant l'été 270.

8. Voir cat. exp. Munich 1989, p. 200.



37 ANTIÑOÛS AU « NÉMÈS »

Vers 130 après J.-C.

Marbre

H. 76 cm

Paris, musée du Louvre, département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Ma 433 – Inv. MR 16

PROVENANCE : Découvert à Tivoli (Italie), Villa Hadriana, par Gavin Hamilton en 1769 ; saisie napoléonienne, 1798 ; ancienne collection Albani.

BIBLIOGRAPHIE : Clairmont 1966, p. 16 ; Raeder 1983, p. 133, n° II 15, p. 155-156, n° III 38 ; Grenier 1989 ; Meyer 1991, p. 120, n° IV, 2, pl. 106 a-d ; Martinez 2004, p. 723, n° 1505 (renvoi aux catalogues du Louvre et autres fragments du Vatican et de Munich) ; cat. exp. Francfort 2005-2006, p. 734, n° 348 ; cat. exp. Paris 1999, p. 74-77 ; Grenier 2008.

La majeure partie de la tête, le cou et un fragment de l'épaule et du sein gauches sont antiques. Le tout a été complété au XVIII^e siècle.

Bien que le visage d'Antinoüs soit connu par de très nombreux portraits, on sait très peu de chose sur ce jeune Bithynien, originaire de Claudiopolis (actuelle Bolu, en Turquie), où, sans doute, l'empereur Hadrien (117-138) le rencontre en 123 ou 124. Nos seules sources, Aurelius Victor, Dion Cassius et l'*Histoire Auguste*, ainsi que quelques inscriptions et papyrus, ne s'intéressent qu'aux conditions de sa mort, en 130, et au culte qui s'en est suivi.

Selon Dion Cassius, Hadrien, dans son autobiographie, évoque un accident : une noyade dans le Nil. Le papyrus Oxy. 4352 confirme cette thèse : à l'issue d'une chasse au lion aux côtés d'Hadrien, Antinoüs, couvert du sang du fauve, se serait noyé en se lavant. Mais Dion affirme qu'en réalité Antinoüs aurait été sacrifié pour détourner d'Hadrien un mauvais présage, l'empereur étant fort superstitieux. Selon Aurelius Victor, ce sacrifice aurait été volontaire. C'est donc par reconnaissance autant que par tristesse qu'Hadrien fit établir un culte à Antinoüs divinisé par le clergé gréco-égyptien, qu'il fit diffuser son image dans tout l'empire et qu'il fonda la ville d'Antinoopolis, ou Antinoé, sur les rives du Nil à 500 km au sud d'Alexandrie, là où Antinoüs avait perdu la vie. Hadrien ayant aperçu un astre singulièrement brillant, les prêtres donnèrent le nom d'Antinoüs aux étoiles situées au sud de la constellation de l'Aigle, qui, par une assimilation significative, portaient auparavant le nom de Ganymède. L'obélisque Barberini, monument de granit rose haut de plus de 9 mètres, gravé pour la tombe d'Antinoüs, découvert à Rome dans les ruines du Circus Varianus près de la Porta Maggiore et aujourd'hui dans le parc du Monte Pincio, rappelle que des jeux, les *Antinoeia*, furent fondés en son honneur.

Le buste du Louvre appartient à une série de portraits dits « en Osiris ». Mais ce titre, utilisé à propos d'Antinoüs dans les inscriptions, sert à qualifier tous les Égyptiens ayant comparu devant Osiris après leur décès. Antinoüs revêt ici en fait l'apparence des pharaons, dont on dit, depuis la V^e dynastie, qu'ils sont les fils de Rê et de leur mère mortelle. Anti-

noüs figure donc avec le *némès*, coiffe en toile empesée, décorée au front d'un cobra dressé, l'*uræus* insigne du pouvoir royal. Les cheveux dépassent sur le front et les oreilles, alors qu'au Vatican ou à Munich, sur les statues colossales comparables, coiffées du *némès*, ce dernier cache complètement la chevelure. Ces statues représentaient Antinoüs debout, la jambe gauche en avant, les bras le long du corps et vêtu du pagne royal *shendjit*.

Elles ornaient le *canope* de la Villa Hadriana. Dans son domaine de Tivoli, Hadrien avait en effet évoqué la ville de Canope, à l'est d'Alexandrie, par un bassin allongé, au bout duquel s'ouvrait une exèdre large de 15 mètres, dotée d'une fontaine et ornée de niches. Douze niches abritaient des statues hautes de 1,60 m représentant les dieux égyptiens en pierre de couleur et des Antinoüs en *némès* de même taille. Huit niches abritaient les statues d'Antinoüs en pharaon de plus grande taille (l'exemplaire du Vatican mesure près de 2,20 m), en marbres blanc et rouge.

L'appartenance du fragment du Louvre à ce programme est probable, mais non assurée. En tout cas, il relève de la même symbolique royale.

D. R.



38 GRAND MÉDAILLON CIRCULAIRE BOMBÉ DÉCORÉ EN RELIEF : TÊTE D'AMMON

I^{er} siècle après J.-C.

Marbre

H. 84 ; l. 56 (socle) et 73 ; pr. 17 cm (socle)

Le médaillon est brisé en haut à gauche ; il repose sur un socle solidaire

Avignon, musée Calvet, inv. G 155

PROVENANCE : Trouvé à Caderousse (Vaucluse) ; collection Calvet ; legs Calvet, 1810.

BIBLIOGRAPHIE : Espérandieu 1907, p. 211, n° 272 ; LIMC sv. « Ammon » 36 (fig.) ; Aufrère 1985, p. 153-154, § 364 ; Podvin 1999, p. 88.

La tête du dieu barbu est couronnée d'une *taenia* retenant entre les cornes recourbées un bouquet de fleurs et de fruits (endommagé) qui révèle son intégration dans le cortège de Dionysos. C'est l'origine même de la légende d'Ammon : selon Nigidius Figulus, auteur du I^{er} siècle avant J.-C., un bélier mena Dionysos, dont les troupes mouraient de soif en Afrique, jusqu'à l'oasis de Siwah (LIMC sv. « Ammon », col. 667-668). Le dieu appela l'animal « Jupiter Ammon » et le mit parmi les constellations. Le médaillon en forme de *clipeus* devait appartenir à un ensemble architectural.

M.-O.J.



39 BUSTE D'AMMON

Œuvre locale gallo-romaine ?

II^e-I^{er} siècle avant J.-C. ou IV^e siècle après J.-C.

Pierre grise

H. 45 ; l. 42,5 ; pr. 16 cm

Avignon, musée Calvet, inv. G 145

PROVENANCE : Trouvé vers 1760 entre Bagnols-sur-Cèze (Gard) et Pont-Saint-Esprit (Gard) ; collection Calvet ; legs Calvet, 1810.

BIBLIOGRAPHIE : LIMC sv. « Ammon » 185 (fig.) ; Aufrère, 1985, p. 153, § 363, fig. 68 (avec bibliographie antérieure) ; cat. exp. Marseille 1997, p. 291, fig. p. 292 ; de Flers 2000, p. 35 (avec fig.).

Ammon, dieu oraculaire de l'oasis de Siwah, est représenté ici sous une forme insolite, celle d'un jeune homme imberbe aux cheveux bouclés. Les cornes de bélier et les oreilles ovines permettent de l'identifier comme Ammon. Reinach et Espérandieu ont proposé d'y voir un portrait d'Alexandre, proclamé « fils d'Ammon » après avoir consulté l'oracle de Siwah et parfois représenté avec les cornes de bélier d'Ammon. Jean Leclant classe ce buste parmi les « souverains en Ammon », peut-être Ptolémée IV, mais a pensé aussi à un Apollon-Ammon juvénile. Au contraire, Sydney Aufrère est d'avis qu'il s'agit d'une œuvre gallo-romaine du I^{er} siècle après J.-C. Les tenons à la hauteur des épaules, à la manière des dieux termes, indiqueraient qu'il s'agit peut-être d'un décor de jardin ou de fontaine.

M.-O.J.



40



42



41



43



40 MASCARON : TÊTE D'AMMON

Époque romaine
Bronze, fonte pleine, patine verte
D. 4,5 cm
Avignon, musée Calvet, inv. J 219 a
BIBLIOGRAPHIE : Rolland 1965, p. 152, n° 336 bis (avec fig.) ; LIMC sv « Ammon » 90 (fig.) ; Cavalier 1985, p. 172-173, § 400-401.

Les cornes recourbées sont celles d'Ammon, mais les oreilles pointues et la chevelure hirsute rappellent les têtes des satyres.

M.-O. J.

41 MÉDAILLON AVEC BÉLIÈRE : TÊTE D'AMMON

Époque romaine
Bronze, fonte pleine, patine verte
D. 4,5 cm
Avignon, musée Calvet, inv. J 219 b
BIBLIOGRAPHIE : Rolland 1965, p. 152, n° 336 bis (avec fig.) ; LIMC sv « Ammon » 98 ; Cavalier 1985, p. 175-173, § 400-401.

La bélière, brisée, indique que le médaillon devait être suspendu. La tête a une longue barbe et une chevelure ondulée retenue par une *taenia*.

M.-O. J.

42 LAMPE MOULÉE : TÊTE D'AMMON

Terre cuite
L. 9 ; D. 6 cm
Avignon, musée Calvet, inv. K 73
PROVENANCE : Trouvée à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) ; achat, 1835.

43 LAMPE MOULÉE : TÊTE D'AMMON

Terre cuite
L. 9,5 ; D. 8 cm
Sous le fond, inscription en relief : *TIGELLI*
Avignon, musée Calvet, inv. K 74
PROVENANCE : Trouvée à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), 1838 ; achat, 1838.

BIBLIOGRAPHIE : De Brun 1937, p. 51 et pl. II, n° 2 et 3 ; LIMC sv « Ammon » 78 I ; Cavalier 1985, p. 172-173, § 400-401.

Ces lampes du I^{er} siècle après J.-C. ont été importées de la vallée du Pô. Elles ne viennent pas du même moule, mais les deux sujets sont identiques : un masque d'Ammon barbu aux cornes recourbées et aux oreilles pointues, avec une touffe de poils frisés sur le front. Ces deux lampes d'origine italique proviennent de Vaison-la-Romaine.

M.-O. J.

44 STATUETTE D'ISIS-FORTUNA

Époque romaine ?
Bronze ; le siège est moderne
H. 11,5 cm
Avignon, musée Calvet, inv. J 145
PROVENANCE : Inconnue ; collection Calvet ; legs Calvet, 1810.
BIBLIOGRAPHIE : Rolland 1965, p. 86, n° 145 ; LIMC « Isis » 318a (fig.) ; cat. exp. Milan 1997, p. 269, IV. 299.

La déesse est assise, tenant de la main droite un gouvernail, de la gauche une *cornucopia*. Elle est vêtue d'un *chiton* et d'un *himation* drapé sur les jambes. Ses longs cheveux sont couverts d'un voile, ceint d'un diadème surmonté de l'emblème isiaque : un disque entre deux cornes flanquées de deux plumes. Un serpent est enroulé autour de son bras droit. De la *cornucopia* sortent un croissant de lune, des raisins, des gâteaux, des feuilles. Isis est ici « une et tout », comme elle le proclame dans l'Hymne de Maronée, en adoptant le gouvernail et la *cornucopia* de Fortuna, le serpent des divinités guérisseuses, le croissant de Séléné.

M.-O. J.



45 TÊTE DE SARAPIS

Époque romaine
Basalte

H. 38,2 ; l. 36 ; pr. 26,5 cm

La tête a été vandalisée. Du visage ne subsistent du côté droit que la trace de l'œil droit et trois boucles de la barbe. Au revers, on voit la trace du *calathos* et les longues mèches de la chevelure retenue par un large bandeau.

Avignon, musée Calvet, inv. A 45

PROVENANCE : Inconnue ; legs Marius Clément, 1850.

BIBLIOGRAPHIE : Aufrère 1985, p. 62-65, 108-109.

Sydney Aufrère a justement fait remarquer qu'à la suite de l'édit de Théodose en 385 après J.-C. ordonnant la fermeture des temples païens, les sanctuaires furent saccagés et les statues des « idoles » brisées et mutilées par les chrétiens. Est-ce à ces manifestations de fanatisme religieux ou à un simple acte de vandalisme qu'il faut attribuer la destruction de cette tête ?

M.-O.J.



46 BUSTE DE SARAPIS

II^e siècle après J.-C.
Calcédoine

H. 7,5 ; l. 5,2 ; pr. 4 cm

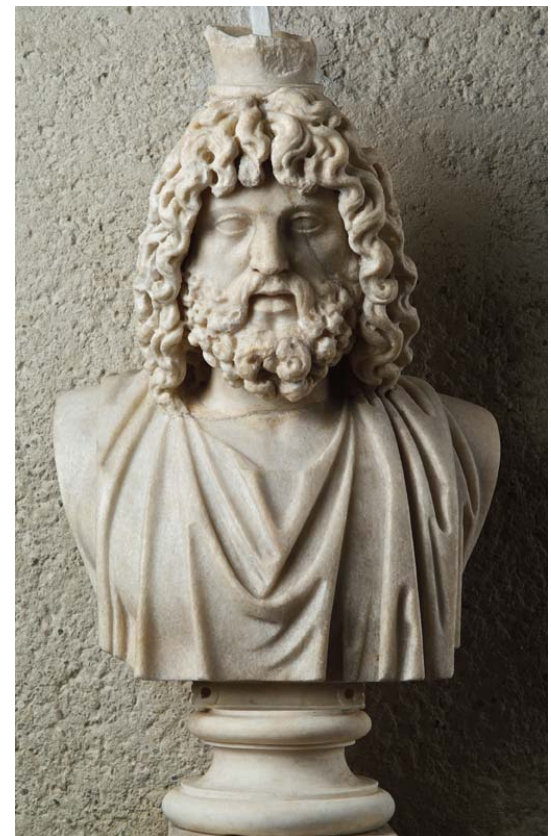
Avignon, musée Calvet, inv. J 458

PROVENANCE : Trouvé près de Valréas (Vaucluse) ; achat, 1841.

BIBLIOGRAPHIE : Aufrère 1985, p. 156, § 367 d, fig. 70 ; cat. exp. Marseille 1997, p. 262, no 294 ; cat. exp. Milan 1997, p. 28, n° 10.

Ce buste, sculpté dans une pierre semi-précieuse, la calcédoine, est de facture très raffinée. La barbe bouclée bifide, les longues mèches qui retombent sur le front et autour du visage, la trace du *calathos* au sommet du crâne permettent d'identifier Sarapis. Les pupilles des yeux, incisées, donnent au visage une expression contemplative et bienveillante. L'épaule gauche et le bas du buste ont disparu, mais le *chiton* et une trace de l'*himation* subsistent.

M.-O.J.



47 BUSTE DE SARAPIS SUR PIÉDOUCHE

Fin de l'époque des Antonins – début des Sévères, peut-être travail alexandrin

Seule la tête est antique

Parties antiques de la tête : marbre blanc à grains moyens ; boucles des cheveux et de la barbe traitées au trépan

Restaurations de la tête : marbre à gros cristaux blancs

Piédoche moderne : marbre fin légèrement ocré

H. 50 ; l. 31 ; pr. 21 cm

Avignon, musée Calvet, inv. G 146

PROVENANCE : Trouvé dans le terroir d'Avignon ; échange avec M. Jousseume, 1839.

BIBLIOGRAPHIE : Espérandieu 1910, p. 374-375, n° 2544 ; Hornbostel 1973, p. 280 et note 9 ; Aufrère 1985, p. 156, § 367a ; Slavazzi 1996, p. 166, n° 9 et fig. 10.

Lors du nettoyage de ce buste en octobre 2010, on a constaté que le nez, une partie du visage et de la chevelure du côté de l'œil gauche ainsi que le *calathos* étaient des restaurations modernes. Cependant, le visage barbu aux traits réguliers, la longue chevelure ondulée ceinte d'un bandeau avec des mèches retombant en frange sur le front permettent d'identifier avec certitude le dieu Sarapis. Hornbostel classe cette tête d'époque romaine tardive dans la catégorie dont l'original daterait de l'époque hellénistique. Ce serait une variante d'une statue très célèbre créée par le sculpteur grec Bryaxis au IV^e siècle avant J.-C. pour le temple de Sarapis à Alexandrie.

M.-O.J.



⁴⁸ TÊTE DE SARAPIS

Époque romaine, probablement II^e siècle après J.-C.
d'après le travail au trépan
Marbre blanc à grains très fins avec traces de coloration ocrée
à l'arrière de la chevelure
H. 11 ; l. 9,5 ; pr. 6,5 cm
Avignon, musée Calvet, inv. H 117^B
PROVENANCE : Trouvée en 1863 près de Saint-Didier (Vaucluse)
par un paysan de Pernes-les-Fontaines ; achat, 1864.
BIBLIOGRAPHIE : Aufrère 1985, p. 156, § 367, fig. 76.

Cette belle petite tête dérive du même type que celle du buste G 146 (cat. 00), mais la disposition de la chevelure est un peu différente : elle n'est pas ceinte d'un bandeau mais il y a une double rangée de mèches au-dessus de la frange à la base du *calathos*, qui a maintenant disparu et était une pièce rapportée. La même disposition des mèches est mieux visible sur d'autres représentations de Sarapis (par exemple une tête presque identique en albâtre provenant du port fluvial d'Aquileia¹ et un fragment de buste en albâtre²).

M.-O.J.

1. Cat. exp. Milan 1997, p. 460, V.98 (avec fig.).

2. Rome, Museo Nazionale Romano, inv. 4275 ; cat. exp. Milan 1997, p. 164, IV.9 (avec fig.).



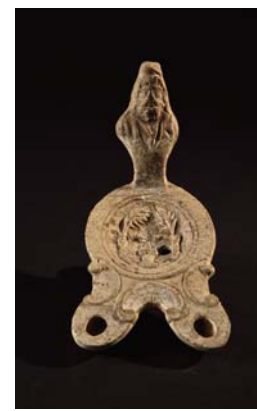
49 ISIS ET SARAPIS
ANSE PLASTIQUE DE LAMPE
EN FORME DE BUSTES ACCOLÉS
D'ISIS ET DE SARAPIS

Atelier italien
 Première moitié du I^{er} siècle après J.-C.
 Terre cuite orangée
 H. 9 ; l. 5 cm
 Avignon, musée Calvet, inv. H 117
 PROVENANCE : Inconnue ; collection Calvet ; legs Calvet, 1810.
 BIBLIOGRAPHIE : Cavalier 1985, p. 172, § 397.

Les deux bustes sont de profil, face à face, sortant d'un calice de feuilles stylisées. À gauche, Isis est coiffée de longues boucles dont une partie forme un chignon bas, et qui sont surmontées de l'emblème isiaque ; elle est drapée dans un châle. À droite, Sarapis, de trois quarts vers la gauche, est coiffé du *calathos*. Cette représentation des époux divins s'embrassant montre un couple « fusionné » : les deux profils sont si proches que les lèvres se rejoignent et que les deux nez se confondent. Sous un certain éclairage, on a l'impression de voir un seul visage, celui de Sarapis : l'œil droit d'Isis devient l'œil droit de Sarapis, les deux nez ne forment plus qu'un seul nez épaté, les deux bouches une seule large bouche. Ce type de représentation, dont peu d'exemplaires sont connus, montre bien la tendresse du couple divin, modèle pour les fidèles isiaques¹. L'exemplaire le plus proche semble être celui du cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France² ; toutefois sur d'autres représentations du même type, comme l'anse du British Museum inv. Q 1446³, Isis et Sarapis sont « nez à nez », mais les deux profils sont bien distincts.

M.-O. J.

1. Tran tam Tinh 1970, p. 59-62, fig. 4-9.
 2. *Ibid.*, fig. 7.
 3. Cat. exp. Milan 1997 p. 279, IV. 317.



50 LAMPE BILYCHNE À BECS
À VOLUTES ET ANSE EN FORME
DE BUSTE DE SARAPIS

I^{er} siècle après J.-C.
 Terre cuite grise sans vernis
 L. 12 ; l. 9 cm
 Avignon, musée Calvet, inv. K 2 A
 PROVENANCE : Trouvée à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) ;
 don Gondrian, 1877.
 BIBLIOGRAPHIE : Cavalier 1985, p. 172, § 398, fig. 77.

Le buste de Sarapis, coiffé du *calathos*, est de facture grossière ; le moule était usé. Sur le médaillon, un autel flamboyant entre deux serpents affrontés enroulés autour de deux palmiers. Plusieurs anses plastiques en forme de buste de Sarapis ont été trouvées dans la région d'Alexandrie et sont de fabrication locale¹.

M.-O. J.

1. Tran tam Tinh et Jentel 1993, pl. 24-28.